

# Déclaration de M. Nicolas Sarkozy, Président de la République, sur la promulgation de la loi portant réforme des retraites, à Paris le 10 novembre 2010.

J'ai signé hier soir le décret de promulgation de la loi portant réforme des retraites, qui a été publiée ce matin au Journal Officiel.

Ce texte, que le Conseil constitutionnel a jugé hier conforme à la Constitution, devient ainsi la loi de la République.

J'ai entendu les inquiétudes qui se sont exprimées pendant les débats. Et j'ai pleinement conscience qu'il s'agit d'une réforme difficile. Mais j'ai toujours considéré que mon devoir, et le devoir du gouvernement, était de la mener à bien. Avec cette loi, notre régime de retraite par répartition est sauvé.

Les Français sont désormais assurés qu'ils pourront compter sur leur retraite et que le niveau des pensions sera maintenu.